

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 28690  
Numéro SIREN : 821 689 759  
Nom ou dénomination : 116 rue du Temple

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2019 sous le numéro de dépôt 46610

## DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 20-06-2019

N° DE DEPOT : 046610

N° GESTION : 2017B28690

N° SIREN : 821689759

DENOMINATION : 116 rue du Temple

ADRESSE : 46 rue Pierre Charron 75008 Paris

MILLESIME : 2018

DocuSigned by: Certifié conforme

# Bilan Actif

2BC8A314BDF5495...

Etat exprimé en euros

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	8 260 000		8 260 000	8 260 000
	Constructions	12 390 000	625 275	11 764 725	12 094 299
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours	10 246 963	11 688	10 235 275	2 143 415
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	400		400	4 639	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>30 897 363</b>	<b>636 963</b>	<b>30 260 400</b>	<b>22 502 353</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	1 421 764		1 421 764	3 826 905	
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	184 131		184 131	263 385	
Charges constatées d'avance	140 062		140 062	281 123	
<b>TOTAL (III)</b>		<b>1 745 957</b>		<b>1 745 957</b>	<b>4 371 413</b>
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>32 643 321</b>	<b>636 963</b>	<b>32 006 358</b>	<b>26 873 766</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

400

4 639

(3) dont créances à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		31/12/2018	31/12/2017
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	44 770	44 770
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	73 490	2 999 891
	Autres réserves		
	Report à nouveau	7	7
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(1 243 729)</b>	<b>(2 926 401)</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(1 125 461)</b>	<b>118 268</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	24 775 739	18 260 356
	Emprunts et dettes financières divers	7 024 543	7 820 292
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	902 453	635 049
	Dettes fiscales et sociales	100 000	
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	328 838	4 430	
Autres dettes	245	35 371	
	Produits constatés d'avance (1)		
	<b>Total des dettes</b>	<b>33 131 819</b>	<b>26 755 498</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>32 006 358</b>	<b>26 873 766</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 243 729,07)	(2 926 400,64)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	33 131 819	9 019 172
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises					
	Production vendue (Biens)					
	Production vendue (Services et Travaux)					
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>					
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits					
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>						
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises Variation de stock					
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock					
	Autres achats et charges externes			206 468	1 581 690	
	Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant			100 000	130 578	
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			329 574	295 701	
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges					
	<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>636 042</b>	<b>2 007 969</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>(636 042)</b>	<b>(2 007 969)</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		(636 042)	(2 007 969)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	22	
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>22</b>	
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	626 241	888 211
	<b>Total des charges financières</b>	<b>626 241</b>	<b>888 211</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(626 219)</b>	<b>(888 211)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(1 262 261)</b>	<b>(2 896 180)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	30 220	
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>30 220</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	11 688	30 220
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>11 688</b>	<b>30 220</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>18 532</b>	<b>(30 220)</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>30 242</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 273 971</b>	<b>2 926 401</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(1 243 729)</b>	<b>(2 926 401)</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		109 657	147 773

**116 rue du Temple**

Société par actions simplifiée au capital de 44 770 euros

Siège social : 46, rue Pierre Charron à Paris (75008)

821 689 759 RCS Paris

(La « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE ADOPTEES PAR ACTE SOUS  
SEING PRIVE EN DATE DU 11 JUIN 2019**

(...)

**PREMIERE DECISION**

*Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018*

L'Associé Unique,

après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice,

**approuve** les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par une perte de 1 243 729 euros,

**approuve** également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, et

**constate**, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges non déductibles au regard de l'article 39-4 dudit Code.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

**DEUXIEME DECISION**

*Affectation du résultat*

L'Associé Unique,

sur proposition du Président,

**décide** d'imputer le résultat de l'exercice, soit une perte d'un montant de 1 243 729 euros de la manière suivante :

- à hauteur de 73 490 euros au compte « réserves réglementées », dont le solde serait ainsi porté à 0 euro ; et
- à hauteur du solde restant, soit 1 170 239 euros, au compte « report à nouveau » dont le solde serait ainsi porté à 1 170 232 euros ;

**prend acte**, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

**TROISIEME DECISION**

*Dissolution anticipée de la Société*

L'Associé Unique,

après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et sous réserve de l'approbation des première et deuxième décisions ci-dessus, et

statuant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce,

**constate** que les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social, et

**décide** qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société, et **confirme** en conséquence la poursuite de l'activité.

*Il est rappelé que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit avant le 31 décembre 2021, de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, si, dans ce délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.*

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

(...)

**SIXIEME DECISION**

*Modification de l'article 28 des statuts*

L'Associé Unique,

compte tenu de la nouvelle rédaction de l'article L. 232-1 IV du code de commerce instaurant une dispense d'établir un rapport de gestion pour les sociétés commerciales entrant dans la catégorie des petites entreprises,

**décide** de modifier l'article 28 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

*« Article 28. - Etablissement et approbation des comptes annuels*

*Le Président établit et arrête les comptes annuels de l'exercice.*

*Les associés doivent statuer par décision collective sur les comptes annuels, le cas échéant au vu du rapport de gestion du Président et des rapports du ou des Commissaires aux comptes, si la Société en est dotée.*

*Lorsque des comptes consolidés sont établis, ils sont présentés avec le rapport de gestion du groupe et les rapports des Commissaires aux comptes, lors de cette décision collective. »*

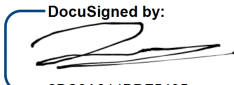
Le reste de l'article demeure inchangé.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

(...)

---

Pour extrait certifié conforme

DocuSigned by:  


ZAKA INVESTMENTS

Par : COYR CONSEIL

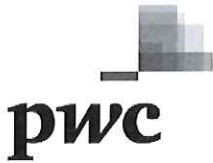
Par : Monsieur Romain Yzerman

Président

**SAS 116 RUE DU TEMPLE**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2018)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2018)**

A l'Associé unique  
**SAS 116 RUE DU TEMPLE**  
46 Rue Pierre Charron  
75008 PARIS

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 116 RUE DU TEMPLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Règles et principes comptables

La note « immobilisations » de la partie « Règles générales » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables suivies par votre société, pour la valorisation des actifs immobiliers, ainsi que leurs modalités de dépréciation. L'estimation de la valorisation des actifs immobiliers a été déterminée sur la base notamment d'expertises annuelles effectuées par un expert indépendant. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à examiner les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 28 mai 2019

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit



Eric Bulle

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	8 260 000		8 260 000	8 260 000
	Constructions	12 390 000	625 275	11 764 725	12 094 299
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours	10 246 963	11 688	10 235 275	2 143 415
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	400		400	4 639	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>30 897 363</b>	<b>636 963</b>	<b>30 260 400</b>	<b>22 502 353</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	1 421 764		1 421 764	3 826 905	
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	184 131		184 131	263 385	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	140 062		140 062	281 123
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 745 957</b>		<b>1 745 957</b>	<b>4 371 413</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>32 643 321</b>	<b>636 963</b>	<b>32 006 358</b>	<b>26 873 766</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				400	4 639
(3) dont créances à plus d'un an					

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		31/12/2018	31/12/2017
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	44 770	44 770
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	73 490	2 999 891
	Autres réserves		
	Report à nouveau	7	7
	<b>Résultat de l'exercice</b>	(1 243 729)	(2 926 401)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(1 125 461)</b>	<b>118 268</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	24 775 739	18 260 356
	Emprunts et dettes financières divers	7 024 543	7 820 292
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	902 453	635 049
	Dettes fiscales et sociales	100 000	
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	328 838	4 430	
Autres dettes	245	35 371	
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>33 131 819</b>	<b>26 755 498</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>32 006 358</b>	<b>26 873 766</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 243 729,07)	(2 926 400,64)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 156 821	9 019 172
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises					
	Production vendue (Biens)					
	Production vendue (Services et Travaux)					
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>					
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits					
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>						
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises Variation de stock					
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock					
	Autres achats et charges externes			206 468	1 581 690	
	Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant			100 000	130 578	
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			329 574	295 701	
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges					
	<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>636 042</b>	<b>2 007 969</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>(636 042)</b>	<b>(2 007 969)</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		(636 042)	(2 007 969)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	22	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>22</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	626 241	888 211
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>	<b>626 241</b>	<b>888 211</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(626 219)</b>	<b>(888 211)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(1 262 261)</b>	<b>(2 896 180)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	30 220	
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>30 220</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	11 688	30 220
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>11 688</b>	<b>30 220</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>18 532</b>	<b>(30 220)</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>30 242</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 273 971</b>	<b>2 926 401</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(1 243 729)</b>	<b>(2 926 401)</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		109 657	147 773

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## REGLES GENERALES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par l'ANC 2014-03 homologué le 8 septembre 2014 et les règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Le bilan de l'exercice présente un total de **32 006 358 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **30 242 euros** et un total **charges** de **1 273 971 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-1 243 729 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La valorisation des actifs immobiliers a été faite par un expert immobilier indépendant. Une provision pour dépréciation est comptabilisée quand la valeur vénale est inférieure à la valeur nette comptable.

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Entreprises liées

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises liées
Emprunts et dettes financières diverses	7.024.543

ANNEXE - Elément 2

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES						
		Frais d'établissement et de développement				
	Autres					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					

CORPORELLES						
		Terrains	8 260 000			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	12 390 000				12 390 000
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours	2 173 635		8 073 329		10 246 963
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>22 823 635</b>		<b>8 073 329</b>		<b>30 896 963</b>

FINANCIERES						
		Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	4 639		400		4 639
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>4 639</b>		<b>400</b>		<b>4 639</b>

	<b>TOTAL</b>	<b>22 828 274</b>		<b>8 073 729</b>		<b>4 639</b>	<b>30 897 363</b>
--	--------------	-------------------	--	------------------	--	--------------	-------------------

--	--	--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	295 701	329 574		625 275
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>295 701</b>	<b>329 574</b>		<b>625 275</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>295 701</b>	<b>329 574</b>		<b>625 275</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

ANNEXE - Elément 4

# Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	30 220	11 688	30 220	11 688
	} incorporelles } corporelles } des titres mis en équivalence } titres de participation } autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>30 220</b>	<b>11 688</b>	<b>30 220</b>	<b>11 688</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>30 220</b>	<b>11 688</b>	<b>30 220</b>	<b>11 688</b>
Dont dotations et reprises	} - d'exploitation } - financières } - exceptionnelles		11 688	30 220	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## ANNEXE - Elément 5

**Créances et Dettes**

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	400	400	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 421 764	1 421 764	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances	140 062	140 062		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 562 226</b>	<b>1 562 226</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	24 775 739	1 825 284	3 977 572	18 972 883
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	4 717 642			4 717 642
	Fournisseurs et comptes rattachés	902 453	902 453		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	100 000	100 000		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	328 838	328 838		
Groupe et associés (2)	2 306 901			2 306 901	
Autres dettes	245	245			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>33 131 819</b>	<b>3 156 821</b>	<b>3 977 572</b>	<b>25 997 427</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

NEANT

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>208 098</b>
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>		<b>101 253</b>
<i>INTERETS COURUS/EMPRUNTS</i>	<i>94 352</i>	
<i>INTERETS DES CC ZAKA HOTELS</i>	<i>6 901</i>	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>6 600</b>
<i>FOURNISSEURS FT NON PARVENUES</i>	<i>6 600</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>100 000</b>
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>100 000</i>	
<b>Autres dettes</b>		<b>245</b>
<i>CHARGES A PAYER BNP</i>	<i>245</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		140 062	140 062
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL</b>			<b>140 062</b>

--

ANNEXE - Elément 6.12

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

**NEANT**

ANNEXE - Elément 8

## Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
<b>Effets escomptés non échus</b>			
<b>Avals, cautions et garanties</b>			
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties		34 320 900	
		<b>34 320 900</b>	
<b>Engagements de crédit-bail</b>			
<b>Engagements en pensions, retraite et assimilés</b>			
<b>Autres engagements</b>			
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		<b>34 320 900</b>	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

## Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Privilège de prêteur de deniers	16 571 625	
Hypothèse de premier rang	13 249 275	
Cautionnement solidaire	4 500 000	
<b>Totalisation</b>	<b>34 320 900</b>	

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Nombre

Val. Nominale

Montant

		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice		44 770,00	1,0000	44 770,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>44 770,00</b>	<b>1,0000</b>	<b>44 770,00</b>

--

# Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros	PWC				31/12/2018	31/12/2017	%	%
	31/12/2018	31/12/2017	%	%				
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	9 500	10 300	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
<b>Sous-total</b>	<b>9 500</b>	<b>10 300</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
<b>Sous-total</b>								
<b>TOTAL</b>	<b>9 500</b>	<b>10 300</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				

--